

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION

N° 2023-04-DEL-200

OBJET :

AFFAIRES GÉNÉRALES
– ENGAGEMENT DE LA
PROCÉDURE DE
PASSATION DE
MARCHÉS PUBLICS
D'ASSURANCES
(DOMMAGES AUX
BIENS,
RESPONSABILITÉ,
PROTECTION
FONCTIONNELLE,
FLOTTE AUTOMOBILE,
BRIS DE MACHINE ET
TOUS RISQUES
EXPOSITIONS)

RAPPORTEUR :

M. AOUN

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRÉSENTS/
REPRÉSENTÉS : 32

VOTANTS : 32

Le 5 avril 2023 à 9h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 30 mars 2023
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Julien SAUVÉ, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST
Madame Valérie LENORMAND à Monsieur Yvon ROSCONVAL
Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD
Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES
Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Cédric AOUN
Monsieur Fernando MENDES à Madame Bérengère VOILLOT
Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI
Monsieur Hassan AHSSAKOU à Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR
Monsieur Hakan KARACIGER à Monsieur Philippe DA-RIN
Madame Paméla BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON
Madame Souad BENDJEDDOU à Madame Line WENZEL

EXCUSÉ(S) :

...

ABSENTE :

Madame Frédérique MAHER



OBJET : AFFAIRES GENERALES – ENGAGEMENT DE LA PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS D'ASSURANCES (DOMMAGES AUX BIENS, RESPONSABILITÉ, PROTECTION FONCTIONNELLE, FLOTTE AUTOMOBILE, BRIS DE MACHINE ET TOUS RISQUES EXPOSITIONS)

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU le Code des assurances,

VU la délibération n° 20230125DEL002 en date du 25 janvier 2023 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire,

VU les marchés d'assurances arrivant à échéance le 31 décembre 2023,

VU l'avis rendu par la Commission Finances et ressources humaines dans sa séance du 23 mars 2023,

CONSIDÉRANT que les marchés d'assurances couvrant les risques de dommages aux biens, responsabilité, protection fonctionnelle et flotte automobile arrivent à échéance le 31 décembre 2023,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commune de Triel-sur-Seine d'être assurée pour ces risques ainsi que pour les risques « bris de machines » et « tous risques expositions »,

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré à **l'unanimité**,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : DE CHARGER M. le Maire d'engager la procédure de passation des marchés d'assurances relatifs aux risques dommages aux biens, responsabilité, protection fonctionnelle, flotte automobile, bris de machines et tous risques expositions.

ARTICLE 2 : AUTORISE M. le Maire, dans le cas où la procédure serait infructueuse, à relancer celle-ci selon les dispositions prévues par le Code de la commande publique en pareil cas.

ARTICLE 3 : DIT que ces marchés prendront effet le 1^{er} janvier 2024 et arriveront à échéance au plus tard le 31 décembre 2027.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

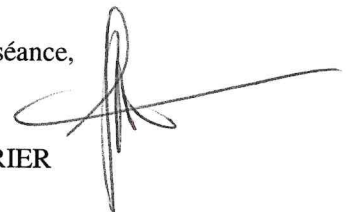
Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20230405-2023-03-DEL-200-DE
Date de transmission au préfet : 04/04/2023
et à compter de sa notification,